



### L'édito du Président

« ...RAPPROCHER LES ACTEURS, AU QUOTIDIEN ET DANS L'EFFICIENCE ... »

Le PETR rentre dans sa phase 2.

Les EPCI ont digéré leurs fusions et reconfigurent les compétences stratégiques que le PETR doit conduire.

Pour faciliter cette intégration, dans une mutualisation mieux comprise, le conseil syndical s'attache à paramétrer les conditions d'une relocalisation des services, au sein des équipes intercommunales, à titre expérimental.

L'enjeu est de taille, car il consiste à rapprocher les acteurs, au quotidien et dans l'efficacité, tout en ne perdant pas la singularité et l'esprit du projet de territoire et d'un pool développement.

Si la démarche divise un peu, son intérêt reste d'allier cohérence d'action, réalisme budgétaire dans un consensus territorial à parfaire...

**Charles GUENÉ**  
PRÉSIDENT DU PETR

## De nouvelles instances pour un nouvel élan !

Suite à la fusion des communautés de communes, le PETR du Pays de Langres a procédé au renouvellement de ses instances. La volonté des élus : redynamiser le rôle du PETR pour renforcer le partenariat entre les communautés de communes.

Le PETR du Pays de Langres est doté de compétences confiées par ses trois Communautés de communes adhérentes (Grand Langres - Pays de Chalindrey, de Vannier Amance et de la Région de Bourbonne-les-Bains, - Auberive, Vingeanne et Montsaugonnais) ; citons **stratégie territoriale, économie et tourisme**.

Le PETR est géré par les instances décisionnelles que sont le Comité syndical et le Bureau qui est constitué notamment d'un Président - Charles GUENÉ - et de trois Vice-Présidents - Marie-José RUEL (stratégie territoriale), Eric DARBOT (économie), Pierre GARIOT (tourisme).

Ces instances décisionnelles s'appuient sur **trois commissions** qui ont un rôle consultatif afin d'examiner les dossiers qui les concernent : SCoT, Economie, Tourisme.

Le volet "communication" est piloté par un élu référent, William JOFFRAIN et le SCoT par Pierre DZIEGIEL.

Le Conseil de Développement Territorial (CDT) reste un partenaire majeur en étant associé à la vie du PETR.

Enfin, une équipe permanente de sept agents est en place pour mener les actions de développement.

### ACTIONS 2016



Le déploiement du 0 phyto



Le recrutement d'un médecin à la MSP de Bourbonne-les-Bains en partenariat avec la commune de Bourbonne-les-Bains

L'organisation de la Fête des associations à Langres et Montigny-le-Roi



### Les membres de l'équipe du PETR

Sophie SIDIBÉ - Directrice – responsable Economie  
[sidibe@pays-langres.fr](mailto:sidibe@pays-langres.fr)

Pascal GIRAULT - Ingénieur  
[girault@pays-langres.fr](mailto:girault@pays-langres.fr)

Elise BOURGUEIL - Chargée de mission LEADER  
[bourgueil@pays-langres.fr](mailto:bourgueil@pays-langres.fr)

Emmanuel PROBERT - Chargé de mission Tourisme -SCoT  
[probert@pays-langres.fr](mailto:probert@pays-langres.fr)

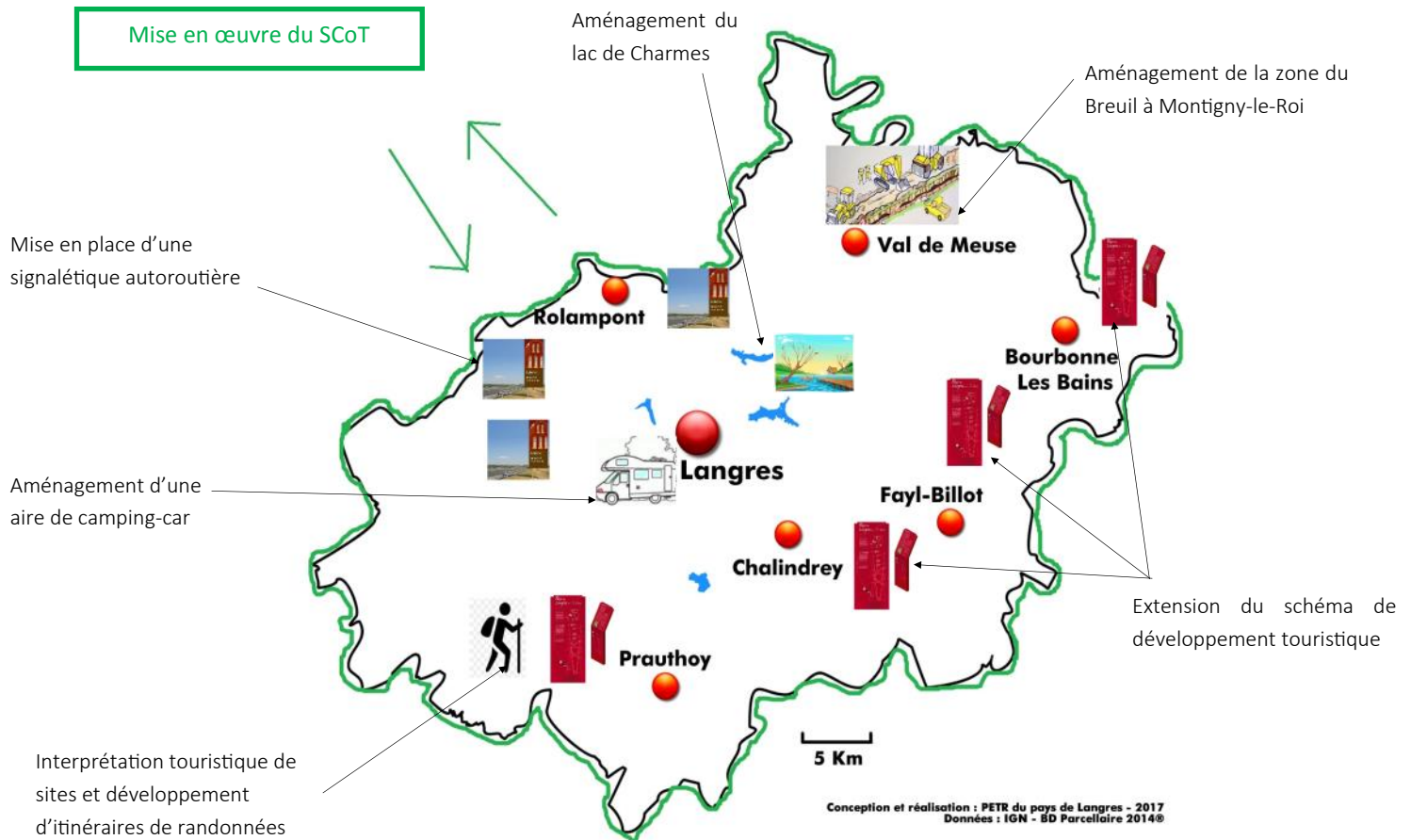
Karine HURSON - Gestionnaire  
[hurson@pays-langres.fr](mailto:hurson@pays-langres.fr)

Sabrina ODIN - Comptable, RH  
[odin@pays-langres.fr](mailto:odin@pays-langres.fr)

Ludovic OTTIGER - Agent d'entretien et de maintenance  
[ottiger@pays-langres.fr](mailto:ottiger@pays-langres.fr)

# Le budget 2017 du PETR : on investit combien pour faire quoi ?

1 954 000 € pour le budget d'investissement  
soit une cotisation de 3,53 € par habitant (subventions déduites)



830 795 € de budget de fonctionnement  
soit une cotisation de 7,50 € par habitant (subventions déduites)

## Une équipe d'ingénierie pour assurer :

- le suivi technique et financier des projets,
- la mise en œuvre du SCoT,
- le développement touristique du territoire,
- le développement économique du territoire,
- le déploiement du label Pays d'Art et d'Histoire,
- la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020,
- l'entretien des lacs, des sites touristiques et des chemins de randonnée,
- la mise en place d'un Contrat Local de Santé,
- la poursuite de la démarche de Gestion Territoriale des Emplois et Compétences (GTEC) ...



# La parole aux élus

## BUDGET 2017

### 3 QUESTIONS À ...Charles GUENÉ, PRÉSIDENT DU PETR

#### Quel a été le mot d'ordre pour l'élaboration de ce budget ?

Les mots d'ordre de ce budget 2017 sont, sans aucun doute : réalisme budgétaire et pacte financier de mandature.

#### Quelles sont les priorités pour l'année 2017 ?

Le DOB a permis une analyse précise des charges permanentes et de la réalité des réserves, comme de la dépendance de la contractualisation des financeurs.

Les marges sont étroites, et il fallait rétablir une lisibilité obscurcie par l'amalgame des budgets des trois anciennes entités, en posant et en rétablissant parfois la vérité des coûts.

#### Pouvez-vous nous en dire plus sur le « pacte financier » que vous avez souhaité mettre en place ?

Il fallut aussi installer une confiance en conduisant un véritable « pacte financier » de mandature. La barre a été fixée, toutes compétences actuelles confondues, à 11€/hab. (+ ou - 0,50€) fonctionnement + investissement, jusqu'en 2020.

De cette manière, les nouveaux élus des EPCI disposeront d'un exercice pour caler les bases de leur propre contrat de mandature 2020 - 2026, et les conseils actuels disposeront de projections fiables.



Pierre GARIOT, VICE-PRÉSIDENT DU PETR en charge du tourisme

#### « Un projet touristique de territoire »

*Une politique touristique de territoire se construit autour d'un projet touristique accepté par tous, qui doit être en cohérence avec les schémas départementaux et régionaux mais aussi avec les projets voisins futurs comme les Parcs naturels.*

*Un projet touristique répondant à ces critères avait déjà été élaboré sur la zone géographique de l'ancien syndicat des 4 lacs (Grand Langres, CCAVM, ancienne communauté de commune de Chalindrey) sous forme d'un plan d'interprétation du patrimoine avec des fiches actions que le PETR a commencé à mettre en partie en route ( signalétique, charte graphique, aire de camping car)*

*Maintenant l'objectif est d'étendre ce projet touristique à l'ensemble géographique représenté par le PETR avec l'aide du cabinet conseil qui a réalisé le premier plan d'interprétation du patrimoine, de façon à avoir des actions coordonnées couvrant le territoire du PETR. Ce travail d'extension commencera début juin.*

Eric DARBOT, VICE-PRÉSIDENT DU PETR en charge de l'économie



#### « Un nouvel élan économique »

*Au delà de l'aménagement de nos zones d'activités, il est nécessaire de soutenir nos projets intercommunautaires structurants.*

*Un travail collaboratif avec les réseaux d'entreprises locales est primordial pour assurer le développement de notre territoire.*

*Une orientation vers le pôle Dijonnais est à définir rapidement.*



## Réalisations 2016



La réalisation d'aires de jeux à la Liez et à Charmes



La mise en place de la signalétique d'interprétation du patrimoine



Les marchés estivaux de la marque Made In Pays de Langres

Marie-José RUEL, VICE-PRÉSIDENTE DU PETR, en charge de la stratégie territoriale



*« Les Présidents des communautés de communes ont souhaité renforcer les liens avec le PETR en mettant en place une gouvernance partagée au sein de laquelle chaque EPCI est représenté en fonction de son poids démographique et assure la mise en œuvre et le suivi d'une thématique en particulier. Elle a pour objectif de rendre plus efficace l'action du PETR.*

*Le Bureau est l'instance qui nous permet d'avoir une vision transversale des projets et de la stratégie politique à déployer. De gros chantiers sont initiés comme le SCOT, la mise en œuvre du schéma de développement touristique, l'aménagement de nos zones d'activités en vue de projets d'implantation... Nos réflexions sont ensuite partagées avec les membres du Comité syndical pour validation. La société civile, à travers le Conseil de Développement Territorial, reste bien évidemment associée aux travaux du PETR.*

*Nous pensons que cette organisation renforcera le rôle du PETR et répondra plus largement aux attentes des communautés de communes et aux besoins de notre territoire. »*

# Le SCoT : c'est lancé !

Le PETR du Pays de Langres vient de s'entourer de deux prestataires, URBICAND (Dijon) et ADT (Metz) qui vont l'accompagner dans la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale du pays de Langres. Cette mission doit durer quatre années avec objectif de valider le SCOT avant l'été 2020.

Les élus du territoire ont commencé à prendre le sujet en main ! Le chantier de mise en œuvre du SCOT du pays de Langres vient d'être lancé le 4 mai par un premier séminaire.

Cette date ouvre un calendrier dense pour la réalisation du SCOT.

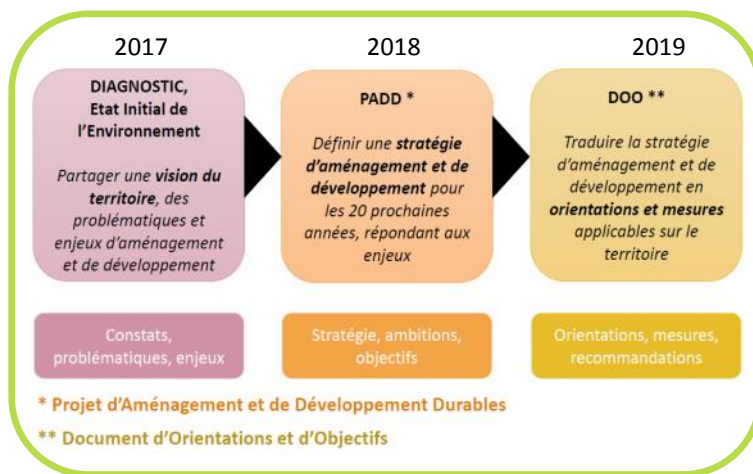
## Comment voyez-vous l'organisation de votre territoire dans 20 ans ?

La question a été posée aux élus. Il leur appartient désormais d'y répondre car le SCOT est un document élaboré et approuvé par les élus du territoire.



Les élus seront amenés à porter une réflexion et une vision transversales liées aux grands équilibres du pays de Langres :

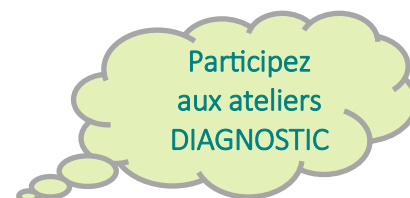
- Quel fonctionnement et interconnexion des différents bassins de vie ?
- Quel équilibre entre villages, bourgs et villes ?
- Quel équilibre entre développement et protection de l'environnement ?



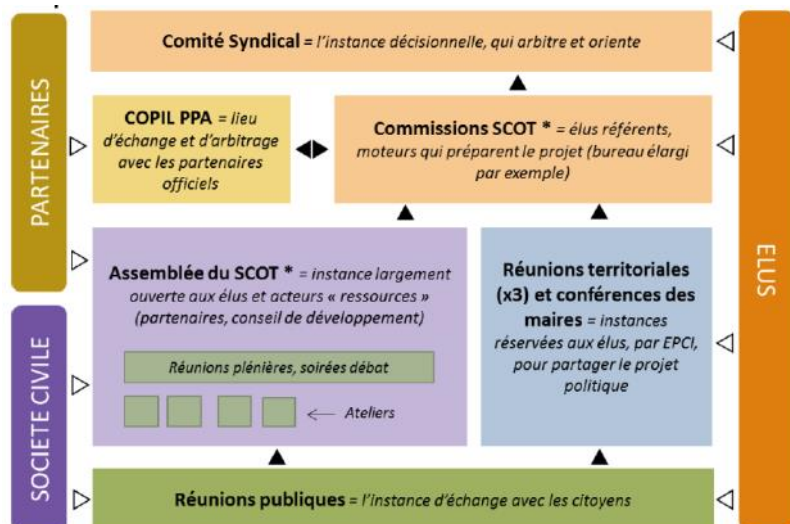
Le SCOT, c'est le projet du territoire de demain. Il permet de :

- affirmer le projet d'aménagement d'un territoire, en lien avec les politiques régionales SRADDET, la future charte du parc national, les grands schéma nationaux...
- traiter les problématiques d'aménagement rural, pour organiser le maintien et l'accueil des populations, pour une politique de développement économique,
- tenir compte des spécificités du territoire, ses particularismes,

C'est aussi une façon d'exister dans le panorama du Grand EST en positionnant le pays de Langres dans son contexte régional et interrégional.



- 22 juin** / salle Jean Favre à Langres  
- Habitat & cadre de vie : 10h-12h  
- Développement économique : 16h30-18h30
- 23 juin** / salle Jean Favre à Langres  
- Mobilité & accès aux services : 10h-12h
- 26 juin** / salle Jean Favre à Langres  
- Environnement : 13h30 - 15h30



**Pierre DZIEGIEL, ÉLU RÉFÉRENT EN CHARGE DU SCoT**



« Ma vision du SCOT »

Le Schéma de Cohérence Territoriale doit être l'élément qui dessine sur le territoire la volonté que les élus veulent promouvoir.

Il faut donc que chacun se projette sur la parcelle de finage dont il a la charge, envisage les projets qui seront confrontés à d'autres projets. La Cohérence apparaîtra alors et sera le résultat de volontés nées du terrain.

Contact au PETR : Emmanuel PROBERT, Chargé de mission Tourisme - SCoT / [probert@pays-langres.fr](mailto:probert@pays-langres.fr) / 03.25.84.10.04